



Louer un appartement pour y faire vivre ma mère

Par **RSS**, le **17/10/2013** à **18:03**

Bonjour, j'espère vraiment que vous pourrez m'aider. Ma mère est actuellement en recherche d'emploi et a 50 ans. autant dire qu'elle galère. Suite à un divorce douloureux, elle se retrouve depuis maintenant 5 ans dans un appartement au loyer supérieur à 850€ alors qu'elle touche le rsa. elle a toujours payé ses loyers avec mon aide. Je suis moi même au chômage mais en fin de formation et je pars bientôt sur Paris pour travailler où je vais loger chez un ami. Ma question est la suivante : puis-je louer un appartement dans le sud au nom de ma mère et au miens avec mes fiches de paie alors que je travaille à Paris. et ensuite au bout de quelques mois quitter officiellement l'appart pour le laisser au seul nom de ma mère ? le but étant d'y faire rentrer ma mère pour qu'elle ait un loyer plus petit. C'est très important pour notre famille car les temps sont durs... Merci d'avance de votre aide. Les conseils sont les bienvenus!

Par **cocotte1003**, le **17/10/2013** à **20:00**

Bonjour, le problème réside dans le fait que le bailleur n'acceptera certainement pas de vous supprimer du bail. Vous pouvez par contre signer un bail ensemble et donner votre préavis mais vous resterez solidaire pendant une période triennale du paiement du loyer et des charges. Le mieux serait de demander la garantie d'un organisme type loca pass. Je vous rappelle que vous ne pouvez avoir deux résidences principales et la fiscalité des résidences secondaires est plus élevée, cordialement

Par **RSS**, le **17/10/2013** à **20:12**

d'abord merci infiniment pour votre réponse.
Si je comprend bien je pourrai rester responsable durant les 3 ans du bail et donc avoir un appart sur paris en résidence secondaire a forte fiscalité... selon mes moyen je suis pret a l'accepter. Par contre il est probable que je parte vivre a l'etranger au bout de 2 ans... pour suivi de conjoint est ce que cela peut etre une occasion de sortir du bail afin d'avoir un residence principale ailleurs ?
En ce qui concerne le loca pass en quoi peuvent ils m'aider ? pour faire figure de garant peut etre ?
Je cherche vraiment une solution sérieuse...